

SAINT-JEAN DE MONTS

Inscriptions jusqu'au samedi 17 avril 29^e rando de motos anciennes

Le club des amateurs et propriétaires de véhicules anciens (ou CAPVA) organise sa 29^e randonnée de motos anciennes dimanche 25 avril. Dès 8 h, ces vénérables gros cubes se donneront rendez-vous devant l'établissement des meubles Thibaud dans la Zac de la Rivière. Les amateurs et passionnés pourront donc déjà jeter un coup d'œil sur les René Gillet, Ural, Motobécane, Gnome-Rhone, Motoconfort, Gregoire, Peugeot et autres Monet Guyon avant leur départ à 8h45.

Le nouveau circuit les entraînera jusqu'à Brétignolles sur Mer puis à L'Aiguillon sur Vie pour le déjeuner. Le public montois pourra les retrouver à 17 h sur la place du petit marché de la Plage avec une remise de coupe à 18 h à Odysée.

Pour des raisons d'organisa-



Cette 29^e randonnée va permettre à ces vieux moteurs de prendre un bon bol d'air.

tion, les inscriptions limitées à 200 personnes sont à retourner avant samedi 17 avril à Daniel Martineau au 8 chemin du Champalain à Orouet. Aucune inscription ne sera effectuée sur place le jour du départ. Sont admis à participer tous les véhicules tels que motos avec ou sans side-car, cyclecars, triporteurs, scooters dont l'année de fabrication est antérieure à

1980 et qui sont en règle vis-à-vis de la législation en vigueur. "La sécurité sera assurée par des motos modernes dont les pilotes seront impérativement équipés de dossards fluorescents et casqués" rappellent les organisateurs.

Utile - Contact au 02 51 58 19 90 après 20 h. Tarif : 30 € adulte ; 15 € par enfant de moins de 10 ans.

Communauté de communes

7 000 € de prêt d'honneur à la boulangerie "Au pain de Florette"

André Ricolleau, président de la communauté de communes Océan-Marais de Monts, et Philippe Gaudin, président du comité local d'agrément Pays de Monts Initiative, ont remis à Alain Fofer et Martine Helleu un chèque de 7 000 €. Ce montant correspond au prêt d'honneur à taux zéro et sans garantie accordé par Pays de Monts Initiative, dans le cadre d'une reprise d'activité. "Ce maintien d'activité sur un quartier comme celui des Demoiselles correspond tout à fait à l'esprit d'Étic 85 Initiative dont dépend notre comité local" commente Philippe Gaudin.

Pays de Monts Initiative soutient les créateurs d'entreprise depuis moins de trois ans et les repreneurs dans l'artisanat, l'industrie, le commerce, les services de proximité et l'exploitation de ressources naturelles. La nature de l'aide porte sur un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle dont le montant peut s'élever



Alain Fofer et Martine Helleu se sont vu remettre un chèque de 7 000 €, prêt d'honneur accordé par Pays de Monts Initiative, dont Philippe Gaudin est président.

jusqu'à 23 000 €. Un suivi technique et un accompagnement sous forme de parrainage sont également mis en place.

C'est donc dans ce cadre qu'Alain Fofer et Martine Helleu ont repris la boulangerie-pâtisserie, au 40 avenue de la Plage, depuis février. "Grâce à ce prêt, nous avons pu acquérir une nouvelle chambre de fermentation indispensable pour

stocker le pétrin" précisent-ils. Ce commerce fait partie des 25 entreprises aidées depuis la création de Pays de Monts Initiative en 2005.

Utile - Renseignements pour Pays de Monts Initiative auprès d'Aude Bignard, chargée de mission pour le développement économique à Océan-Marais de Monts, au 02 51 58 07 89 ou à paysdemonts.initiative@etic85.fr